



L'Union européenne, l'Etat, les collectivités locales et certains organismes parapublics proposent des subventions au profit des entreprises. Le plus souvent ces subventions résultent de vos investissements, de votre activité ou de votre masse salariale.

La plupart d'entre vous ne bénéficient pas de ces subventions soit par manque de temps, soit par manque de moyens. Le comptable, partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises, ne peut pas incorporer à sa prestation la recherche de ces subventions cachées dans une réglementation foisonnante et éphémère.

A2T Innovation peut vous accompagner dans ces démarches.

A. Tiphagne



9, rue Jules Gourié
94320 THIAIS

Mail : a.tiphagne@a2tinnovation.eu

RCS Créteil B 791 448 285

Notre prestation : Trouver des subventions

Nous nous proposons de constituer vos dossiers de réclamations de subventions.

A2T Innovation n'intervient que sur des subventions versées à titre définitif et sans coût initial.

Dès lors, sont exclus de notre champ d'investigation :

- Les aides à rembourser,
- Les prêts à taux préférentiels,
- Les aides nécessitant un investissement préalable de votre part.

Les subventions que vous obtenez sont acquises et ne peuvent pas être remises en cause.

Nous vous suivons sur plusieurs années afin que vous puissiez profiter de futures opportunités.

Nous vous facturons sur la base d'un pourcentage des subventions obtenues. Par conséquent, aucune facture ne sera émise si notre prestation ne débouche sur aucun résultat.

Notre démarche : Comprendre, Investiguer et Gagner

L'étape première sera de vous rencontrer afin que vous nous présentiez votre activité. Pour nous, c'est aussi l'occasion de comprendre comment votre entreprise est organisée et de faire un premier tri dans les subventions éventuellement disponibles.

La seconde étape sera d'investiguer dans :

- Les textes réglementaires,
- Votre comptabilité,
- Vos documents déclaratifs,
- Vos réponses à un questionnaire d'audit.

La dernière étape de notre démarche est d'engager des demandes de subventions en fonction de nos investigations. Pendant toute la durée de notre prestation, nous vous informons de nos démarches et des chances de succès. Au terme de notre prestation, vous pouvez nous contacter pour tout éclaircissement sur le traitement comptable des sommes reçues.

Chronologie :

